

le séjour que le premier Consul fit à Lyon pour la Consulta cisalpine, on consacra les principes d'un arrêté qui fut publié le 23 germinal an X, et qui concédait l'Abbaye de Saint-Pierre à la municipalité de Lyon.

Le souvenir des efforts qu'avait faits Cochard et le succès dont ils furent couronnés, plaisait particulièrement à sa vieillesse. Si l'on eût suivi l'impulsion qu'il essaya de donner à la municipalité, le Musée eût été ouvert deux ans plutôt, et aurait pu ressusciter un grand nombre de morceaux précieux qui sont allés se perdre pour nous dans le musée de Vienne ou dans celui de Grenoble. Ce fut encore sur les instances de Cochard, aidé de M. Paul Cayre, que Lyon obtint la cession du bâtiment de la Déserte, pour la création d'une place et d'un marché; ce fut sur les mêmes instances que l'enclos du monastère devint la propriété de la ville, pour se transformer en jardin botanique. Enfin, Cochard se glorifiait d'avoir enrichi le Musée et la Bibliothèque d'une infinité de choses curieuses, et il contribua beaucoup à tirer notre Ecole vétérinaire de l'état de pénurie et de dépérissement dans lequel elle avait été plongée par les malheurs des temps. Il est fâcheux qu'on soit obligé de dire que le même homme qui s'employa si heureusement à sauver d'une imminente transformation le Palais Saint-Pierre, conseilla d'autre part la démolition de la belle Eglise des Jacobins, et avait de l'admiration pour ce triste hôtel de la Préfecture élevé sur les ruines d'un édifice qui gardait des souvenirs de quelque grandeur, et était déjà, comme il le serait aujourd'hui, si nécessaire à la splendeur du culte (1).

Après avoir passé vingt ans environ dans les fonctions administratives, Cochard quitta forcément son poste en 1815, et fut repoussé par le nouveau régime. Rejeté dans la vie privée à un âge où il lui restait encore beaucoup d'ac-

(1) Voir dans *Lyon ancien et moderne*, tom. II, notre chapitre sur l'*Eglise et le Couvent des Jacobins*.